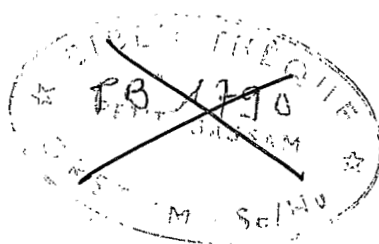


Alain SISSOKO
O.R.S.T.O.M.

515-6
Janvier 1983

ALPHABÉTISATION FONCTIONNELLE:
SUR LA NON NEUTRALITÉ DE L'ÉCRITURE
ET LE PROBLÈME DU CHOIX DE LA LANGUE D'ALPHABÉTISATION



Fonds Documentaire ORSTOM
Cote: B*20517 Ex: unique

Abidjan

Fonds Documentaire ORSTOM



010020517

Sur la non neutralité de l'écriture

L'écriture conçue comme media intermédiaire pour l'introduction d'innovations dans une société n'est pas neutre à cet égard. Le fait même de l'introduction de l'écriture constitue une greffe culturelle : par sa nouveauté même dans les sociétés sans écriture et par le changement de sa fonction et sa diffusion accrue dans les autres. (Ce fait peut expliquer en partie certaines motivations irréalistes qui apparaissent fréquemment chez les bénéficiaires notamment dans les pays en voie de développement).

Lorsqu'une société n'a pas de fixation écrite concernant des données profanes ou sacrées transmises généralement au cours des temps, elle dispose néanmoins de procédures de structuration qui permettent une rétention suffisante. Entendons par là que ces données seront ainsi préservées de façon que leur reproduction reste toujours possible avec un degré de fidélité acceptable pour la communauté et qu'elles demeurent au cas échéant, suffisamment opérationnelles. Cette structuration qui va conditionner la mémoire sociale peut se manifester par des procédés formels (mémotechniques, rythmes,...) ou par l'organisation du contenu. Ces procédures de mémoire sociale, outre leur rôle de conservation, permettent une certaine variabilité dans la transmission qui offre une liberté plus ou moins appréciable et aux changements intervenus au cours du temps et à la créativité individuelle.

Lorsqu'on introduit l'écriture, celle-ci appliquée ou non au même contenu entraîne naturellement des bouleversements. Le rôle des procédés de structuration se trouve restreint au bénéfice de la fixation, ce qui change la nature et dans une large mesure les contenus des diverses transmissions de l'information.

Il convient de souligner aussi que ces données culturelles originelles fournissent une structure d'accueil à la technique de l'écriture dont la désiérabilité ressentie va dépendre dans une large mesure de son rôle culturel potentiel et des changements qu'elle introduit dans les formes de communication.

Il apparaît clairement que l'introduction de l'écriture dans des sociétés sans écriture ne saurait être abordée comme si elle pouvait s'inscrire dans un champ vierge. Elle sera forcément mise en relation avec des méthodes de conservation et de diffusion de l'information très diverses parmi lesquelles les destinataires devront lui accorder une place précise. Il est donc nécessaire de déterminer avec précision, et au-delà des objectifs généraux de l'alphabetisation, le rôle qu'elle doit jouer, en tenant compte des potentialités des autres media.

L'utilité escomptée de l'écriture peut, en effet être sérieusement compromise si les objectifs globaux de l'alphabétisation ne reçoivent pas des spécifications locales insérant l'écriture dans l'ensemble des moyens de communications locaux.

Ainsi, par exemple, on peut s'interroger sur l'usage privilégié de l'écriture dans des régulations psychosociales ou politiques, lorsque la communication orale ou radiophonique a largement fait ses preuves.

L'introduction de l'écriture ne saurait rester neutre non plus du point de vue linguistique. Considérons tout d'abord le problème du choix de l'alphabet. Il est fréquent que les variables de prestige et de diffusion des types d'écriture et d'orthographe (choix de l'alphabet latin avec des traits orthographiques anglais, français, espagnol...) prennent le pas sur des considérations phonologiques.

Aujourd'hui, heureusement, des responsables de programmes d'alphabétisation en langues nationales dans le tiers-Monde, tiennent compte des recommandations des linguistes en ce domaine (voir le décret portant sur l'institution des alphabets des langues nationales au Mali).

La transcription des langues nationales requiert auparavant une enquête linguistique et notamment phonologique. Le problème qui se pose souvent, c'est l'attitude des autorités officielles, qui craignent, pour des raisons socio-économiques et politiques que le choix purement linguistique ne cause préjudice au prestige de la langue ou ne rende plus difficile l'approche de l'écriture et la communication qu'elles désirent assurer justement en promouvant l'alphabétisation. Il est donc souhaitable que le choix raisonné du linguiste soit complété par des considérations relevant d'autres sciences sociales afin d'établir dans quelle mesure ce choix convient à la situation politico-économique et socio-culturelle où se trouve la communauté que l'on désire alphabétiser.

Considérons à présent le problème du décalage qui existe entre la langue écrite et parlée.

Lorsqu'on se réfère aux langues possédant une longue tradition écrite, on constate que la langue écrite et parlée se différencient à tous les niveaux de l'analyse, morphologique, lexicale, syntaxique... Lors de la fixation écrite d'une langue sans écriture, la normalisation qui en découle nécessite une série de conventions jusque là inexistantes dans la langue, auxquelles la forme (l'alphabétisé) tendra à se conformer dans certaines situations avec des degrés de succès divers. Nous soulevons ici toute une problématique socio-linguistique que les spécialistes de cette dernière discipline gagneraient à approfondir, notamment la réception des normes linguistiques par

le locuteur, -analphabète ou alphabétisé- et la transformation de la langue parlée par l'effort d'adaptation de ce dernier aux normes tant phoniques que grammaticales fixées une fois pour toutes. (Il convient de souligner que l'on trouve aussi des instances de normalisation linguistique dans les sociétés sans écriture : conservation des formes archaïques pour certains usages, méthodes de structuration des connaissances, dont linguistiques... Toutefois l'action de ces instances sur la conscience des intéressés demeure très différente de celle de la fixation écrite : on perd notamment en souplesse et en créativité ce que l'on gagne en fiabilité).

L'introduction d'une fixation écrite d'une langue implique donc des changements linguistiques, dont la prévision -et éventuellement la planification- reste fort malaisée.

Il est par conséquent opportun de tenir compte du phénomène de non-neutralité de l'écriture à l'égard de la langue et tenter d'appréhender ses répercussions politiques, sociales, pédagogiques, étant donné que l'usage instrumental d'une langue en vue d'un changement social n'est possible qu'à travers l'adaptation de la communauté à la nouvelle situation ainsi créée et par une pédagogie adéquate.

Le choix de la langue d'alphabétisation

Il n'existe pas de critère proprement linguistique qui permettrait de retenir ou de rejeter une langue -pour l'alphabétisation- puisqu'avec des paraphrases ou des emprunts toute langue est apte à exprimer l'ensemble de l'expérience humaine.

Le problème du choix de la langue d'alphabétisation dans un Etat, relève de décisions où les considérations socio-économiques, politiques et démographiques emportent toujours sur les résultats de la recherche purement linguistique.

Il s'agit là ou bien d'une décision prospective qui tient compte de l'évolution démographique et économique possible ainsi que des besoins de communication qui se manifestent, ou bien d'une décision guidée par un constat. Un tel constat concerne soit le statut, soit la diffusion des langues en présence, soit encore le coût de l'opération prévue en tenant compte des potentialités et des cadres sociaux, non indépendant, évidemment, du statut et du prestige des langues. Il nous faut donc considérer le problème socio-linguistique du statut et des fonctions des langues, le problème de la diffusion et le multilinguisme.

- Statut et fonction des langues

Des linguistiques (Stewart et Ferguson) ont élaboré une typologie concernant le statut et la fonction dans une perspective particulièrement éclairante

pour le choix de la langue d'alphabétisation et les problèmes qui en découlent. Ils définissent une typologie qui combine des attributs comme la standardisation, l'autonomie, l'historicité, et la rivalité des langues pour aboutir à des classes comme langue standardisée, classique, vernaculaire, pidgin, créole etc...

Quant à leurs fonctions, ces langues sont classées selon que leur usage se limite à une communauté particulière, ou au contraire étendu comme langue véhiculaire sur des communautés de langues vernaculaires différentes. Ce classement tient compte également des fonctions de ces langues selon qu'on les utilise dans des buts officiels, éducationnels ou scolaires, religieux, de communication internationale... Ces attributs et fonctions seront situés dans le contexte d'une unité politique (comme la Nation par exemple) où le problème se posera dans les termes suivants :

Dans quelle langue et quel but alphabétisera-t-on les populations dont les caractéristiques linguistiques sont à définir sur la grille fournie par les catégories citées?

Les divers types de réponses à cette triple question exigeront donc des actions et des recherches préalables différentes.

Ainsi, la démarche à suivre si une langue standardisée est choisie exigera un coût élevé d'apprentissages et de recherches sur les contacts entre les langues, notamment si cette langue est étrangère.

Une langue vernaculaire non encore ou récemment standardisée, ayant été choisie comme langue d'alphabétisation, demandera des travaux de recherches considérables en ce qui concerne l'élaboration de l'alphabet, sans parler des efforts de création de textes et des problèmes de diffusion.

L'évolution des coûts en investissement humain et financier ne pourra se faire sans tenir compte des buts spécifiques assignés à chaque campagne d'alphabétisation dans un Etat. C'est donc la prévision du développement et les nécessités de communication qui vont présider aux choix en tenant compte des données de la situation linguistique et de leurs propres lignes d'évolution.

Il est cependant nécessaire que les répercussions linguistiques et pédagogiques soient clairement explicitées d'autant plus que les fonctions présentes et futures des langues se répercutent ou se répercuteront sur leurs formes. Il faut pouvoir contrôler, dans la mesure du possible, ces répercussions. Ce contrôle consiste essentiellement dans la planification linguistique et pédagogique de ce qui va être enseigné.

Même si l'on ne tient pas compte des cas où la langue d'alphabétisation est partiellement ou totalement étrangère, cette dernière demeure de toute façon modifiée à certains égards lors de l'alphabétisation par rapport à ce que l'alphabétisé parle dans sa vie de tous les jours.

L'origine de ces modifications se trouve dans la différence inévitable qui existe entre langue écrite et parlée -dont nous avons parlé plus haut- et dans l'action de la planification linguistique intentionnelle ou non concernant l'élaboration des media de l'enseignement. En effet, si l'on choisit une langue vernaculaire comme langue d'alphabétisation, elle sera diffusée par ce fait au-delà de son aire de diffusion habituelle en vue d'objectifs fonctionnels particuliers.

Afin d'assurer l'atteinte du but fonctionnel et la compréhension au-delà de l'aire de diffusion, il est inévitable que l'on réduise le matériel linguistique des media -abstraction faite, évidemment de l'introduction de nouveaux concepts-, en l'appauvrissant par rapport à la forme vernaculaire, porteuse, elle, d'une culture particulière qu'il ne peut être question de transmettre. Si cet appauvrissement correspond en quelque sorte à l'établissement d'un vocabulaire fondamental, il faut savoir qu'il se répercute aussi au niveau phonologique, syntaxique..., conformément au but de l'opération et en tenant compte des degrés d'intercompréhension et de proximité entre différents idiomes pratiqués par les alphabétisés.

Lorsque le parler choisi est un parler vernaculaire, la diffusion sera évidemment plus large dès l'abord. En revanche sa fonction véhiculaire implique des limites telles qu'un enrichissement de ses formes s'avèrera nécessaire, tirant sa substance des langues vernaculaires d'où le parler véhiculaire dérive et encore des langues totalement étrangères.

Dans un tel contexte, le problème des emprunts linguistiques doit être soulevé et l'on doit chercher à savoir comment l'idiome choisi peut y faire face. Il faut remarquer ici que le problème des emprunts est double : linguistique en ce qui concerne l'économie interne de la langue et sociologique ou socio-culturel quant aux situations particulières qui entraînent la nécessité du changement linguistique et par rapport à l'origine des emprunts.

La connaissance de la situation linguistique est donc indispensable pour choisir la langue d'alphabétisation. Outre la mise en évidence du statut et de la fonction des langues, il convient de procéder à l'exploration de leur diffusion, en délimitant l'espace géographique aussi bien des idiomes maternels que des véhiculaires, et en dressant la carte de l'intercompréhension des idiomes différents et du multilinguisme.

De telles recherches seront à même de fournir des précisions et des alternatives face auxquelles les responsables nationaux du choix de la (ou des) langue (s) nationale (s) pourront se situer (sur le plan linguistique).

BIBLIOGRAPHIE

- FERGUSON Charles A. Diglossia. - Word. 1959. 15. 325-340.
- FERGUSON Charles A. National sociolinguistic profile formulas. - in BRIGHT William (ed.) Sociolinguistics. Proceedings of the U.C.L.A. Sociolinguistics Conference. 1964. The Hague, Mouton. 309-324.
- PAGES Robert. Les servitudes interfonctionnelles dans l'échange inter-culturel. Notions et techniques. 1968. Paris, Laboratoire de Psychologie Sociale. 14 p. Multigr.
- SJOBERG Andrée F. Socio-cultural and linguistic factors in the development of writing systems for preliterate peoples. - in BRIGHT William (ed.) Sociolinguistics. Proceedings of the U.C.L.A. Sociolinguistics Conference. 1964. 1966. The Hague, Mouton 260-275.
- STEWART William A. An outline of linguistic typology for describing multilingualism. - in RICE Frank A. (ed.) Study of the role of second languages in Asia, Africa and Latin America. 1962. Washington D.C., 15-25.
- STEWART William A. A sociolinguistic typology for describing national multilingualism. in FISLMAN Joshua A. (ed) Readings in the sociology of language. 1968. The Hague, Mouton. 531-545.
- ZAHAN Dominique. La dialectique du verbe chez les Bambara. - 1963. Paris, la Haye, Mouton, 207 p.